

CONDITIONS DEFINITIVES SUR TAUX DE CHANGE EN DATE DU 19 février 2007

Emetteur Société Générale
Date d'émission 21 février 2007
Prise ferme SG Option Europe

Taux de change EUR/JPY

- Prix de référence : le taux EUR/JPY déterminé par la Banque Centrale Européenne à la Date d'Evaluation
 - Taux de Conversion : EUR/JPY

Tranche	Nombre de Bons émis	Nature du Bon	Prix d'Exercice	Date de maturité	Nominal par Bon d'Option	Prix d'Emission
A	10.000.000	achat	JPY 160,00	22.06.2007	EUR 100	EUR 0,87
B	10.000.000	vente	JPY 155,00	22.06.2007	EUR 100	EUR 1,56
C	10.000.000	achat	JPY 160,00	21.12.2007	EUR 100	EUR 1,01
D	10.000.000	vente	JPY 150,00	21.12.2007	EUR 100	EUR 1,79
E	10.000.000	achat	JPY 160,00	25.03.2008	EUR 100	EUR 1,22
F	10.000.000	vente	JPY 150,00	25.03.2008	EUR 100	EUR 2,54
G	10.000.000	achat	JPY 160,00	19.12.2008	EUR 100	EUR 1,31
H	10.000.000	vente	JPY 145,00	19.12.2008	EUR 100	EUR 2,88

Tranche	Code ISIN	Code mnémorique
A	FR0010438341	4185S
B	FR0010438358	4186S
C	FR0010438366	4187S
D	FR0010438374	4188S
E	FR0010438382	4189S
F	FR0010438390	4190S
G	FR0010438408	4191S
H	FR0010438416	4192S

Taux de change EUR/USD

- Prix de référence : le taux EUR/USD déterminé par la Banque Centrale Européenne à la Date d'Evaluation
 - Taux de Conversion : EUR/USD

Tranche	Nombre de Bons émis	Nature du Bon	Prix d'Exercice	Date de maturité	Nominal par Bon d'Option	Prix d'Emission
A	10.000.000	achat	USD 1,34	18.06.2007	EUR 10	EUR 0,06
B	10.000.000	vente	USD 1,32	18.06.2007	EUR 10	EUR 0,23
C	10.000.000	achat	USD 1,36	17.09.2007	EUR 10	EUR 0,08

D	10.000.000	achat	USD 1,28	17.03.2008	EUR 10	EUR 0,47
E	10.000.000	achat	USD 1,32	17.03.2008	EUR 10	EUR 0,29
F	10.000.000	achat	USD 1,36	17.03.2008	EUR 10	EUR 0,16
G	10.000.000	vente	USD 1,30	17.03.2008	EUR 10	EUR 0,23

Tranche	Code ISIN	Code mnémonique
A	FR0010438424	4193S
B	FR0010438432	4194S
C	FR0010438440	4195S
D	FR0010438457	4196S
E	FR0010438465	4197S
F	FR0010438473	4198S
G	FR0010438481	4199S

Taux de change USD/JPY

- Prix de référence : le cours croisé USD/JPY déterminé par la Société Générale sur la base des taux EUR/USD et EUR/JPY déterminés par la Banque Centrale Européenne à la Date d'Evaluation
- Taux de Conversion : EUR/JPY

Tranche	Nombre de Bons émis	Nature du Bon	Prix d'Exercice	Date de maturité	Nominal par Bon d'Option	Prix d'Emission
A	10.000.000	achat	JPY 125,00	21.12.2007	USD 100	EUR 0,40
B	10.000.000	vente	JPY 120,00	21.12.2007	USD 100	EUR 3,66
C	10.000.000	achat	JPY 125,00	25.03.2008	USD 100	EUR 0,43
D	10.000.000	vente	JPY 115,00	25.03.2008	USD 100	EUR 2,35

Tranche	Code ISIN	Code mnémonique
A	FR0010438499	4200S
B	FR0010438507	4201S
C	FR0010438515	4202S
D	FR0010438523	4204S

Devise de Règlement	EUR
Modalités de règlement	paiement en numéraire.
Type de Bons d'Option	Européen
Exercice	automatique
Date d'Exercice	La date de Maturité
Modalités d'assimilation	non applicable
Nombre minimum de Bons d'Option négociables sur Euronext Paris SA	500 Bons d'Option par tranche (ou, au-delà de ce minimum, négociation par multiple entier de 500 Bons d'Option)

Nombre minimum de Bons d'Option exerçables (sauf pour l'exercice automatique à la Date de Maturité)	non applicable
Radiation de l'Eurolist d'Euronext Paris SA	A l'ouverture du 6ème jour de bourse à Paris précédant la Date de Maturité (incluse)
Contact investisseurs	Société Générale N° Azur 0810 30 20 20
Référence du Prospectus de Base et du(des) Supplément(s)	Prospectus de Base visé par l'Autorité des marchés financiers le 13 juillet 2006 sous le n° 06-267, Suppléments visés par l'Autorité des marchés financiers le 16 août 2006 sous le n° 06-288, le 13 novembre 2006 sous le n° 06-403, le 16 février 2007 sous le n° 07-048 actualisation du Document de Référence déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1er septembre 2006 sous le N° D.06.0117-A02.

L'attention des acheteurs potentiels est attirée sur le fait que :

- ils doivent lire ces Conditions Définitives en liaison avec le Prospectus de Base, les Suppléments et l'actualisation du Document de Référence cités ci-dessus,
- de par leur nature, les Bons d'Option sont susceptibles de connaître des variations de valeur considérables pouvant aboutir, dans certains cas, à la perte de la totalité du prix d'achat des Bons d'Option. Il est recommandé aux acheteurs potentiels de ne prendre leur décision qu'après avoir soigneusement examiné, avec leurs conseillers, si l'investissement envisagé correspond bien à leurs besoins et à leurs moyens.